



Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Ministère de la Réforme de l'Administration
et de la Fonction Publique

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
Réunion de présentation de la version
préliminaire du rapport
« Voix citoyenne au Maroc : le rôle de la
communication et des médias pour un
gouvernement ouvert »

Mercredi 10 Octobre 2018

M. Wolf Grundies Ministre Conseiller à l'Ambassade de l'Allemagne

M. Andrew MacDonald, conseiller politique, à l'Ambassade des États-Unis

M. Martin Forst, Chef de la Division des Examens de la Gouvernance et des Partenariats, à l'OCDE

Mesdames et Messieurs les experts

Mesdames et Messieurs les membres du réseau de la communication publique

Honorable assistance

*C*est pour moi un réel motif de fierté de prendre part aujourd'hui à la réunion de présentation de la version préliminaire du rapport relatif à : « Voix citoyenne au Maroc : le rôle de la communication et des médias pour un gouvernement ouvert ». Ce projet, coordonné par le Ministère de la Réforme de l'administration et de la Fonction Publique, est le fruit d'un processus participatif multipartite. Il a été réalisé dans le cadre de la coopération avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et l'appui du Ministère des Affaires Etrangères Allemand et de MEPI, ainsi que la participation active des membres du réseau de la communication publique, et des représentants des médias et de la société civile.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la Constitution du Maroc, notamment les articles 27 et 28, garantissant les libertés d'expression et de la presse, et s'engageant vers un renforcement de la transparence et de la participation citoyenne dans la vie publique.

C'est dans ce même cadre qu'intervient la loi n°13.31 relative au droit d'accès à l'information, publiée en mars 2018 considérée comme un pas supplémentaire vers la consolidation des règles d'ouverture et de transparence. Elle représente également une condition sine qua non pour renforcer la participation citoyenne.

Ce droit constitue également l'un des piliers du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, auquel le Maroc vient d'y adhérer officiellement, le 26 avril 2018, après avoir remplis les critères d'éligibilité. Et en tant que membre de ce Partenariat, le Maroc s'engage avec ferme volonté et conviction pour faire progresser les efforts visant à consolider ses acquis en termes de transparence, d'équité, d'intégrité, de démocratie participative, de la lutte contre la corruption, et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

En outre, l'adhésion à ce Partenariat s'harmonise avec la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert, qui insiste sur la nécessité de mettre en place des stratégies et des initiatives du gouvernement ouvert afin de restaurer la confiance des citoyens auprès du gouvernement, et accroître la bonne gouvernance, la démocratie et la croissance inclusive.

A cet effet, on ne peut que renouveler la reconnaissance pour les efforts inlassables déployés par les responsables et les experts de l'OCDE, dans le but d'accompagner et d'appuyer les chantiers réformateurs initiés par notre Ministère pour répondre aux attentes et exigences des citoyens.

Mesdames, Messieurs

Cette rencontre représente le résultat d'un long processus qui a débuté depuis la mise en place, par le Ministère du réseau des responsables de la communication publique des différents départements ministériels. Suivi de l'élaboration et le renseignement par les membres du réseau du questionnaire sur l'état des lieux de la communication publique. Puis par une série d'entretiens avec des représentants des médias, de la société civile et de quelques départements ministériels lors d'une mission de revue par les pairs organisée par l'OCDE en mars 2018.

Aussi, les recommandations dérivées de l'analyse du rôle de la communication publique et d'écosystèmes médiatiques dans l'administration publique ont mis l'accent sur plusieurs points, notamment : la nécessité de valorisation de la fonction de communication publique au sein des départements ministériels par la création de structures dédiées de type direction ou division en leur dotant des ressources humaines qualifiées et des moyens financiers suffisants.

Mesdames, Messieurs

Le manque de règles à suivre pour communiquer avec le citoyen, et l'insuffisance des techniques sur la manière d'interagir avec les médias nous a mené à réfléchir avec l'OCDE et les membres du réseau, à élaborer un guide du « communicant public ». Ce guide permettra, à termes, de faciliter la professionnalisation de la fonction « communication » à travers la planification, le suivi et l'évaluation des actions de communication publique, l'amélioration des relations avec les médias ainsi que les principes d'interaction sur les réseaux sociaux.

Mesdames, Messieurs

Cette occasion constituera une rénovation de la communication publique comme vecteur de la vulgarisation de l'action publique et de la coordination des politiques de développement engagées et aussi un grand moment pour repenser le positionnement de la communication publique dans l'administration marocaine.

Je réitère une autre fois mes vifs remerciements aux représentants de l'OCDE, notamment **Monsieur Martin Forst**, son équipe, et les experts qui l'accompagne, je remercie également **Monsieur Wolf Grundies**, conseiller à l'Ambassade de l'Allemagne, **Monsieur Andrew MacDonald**, conseiller politique à l'Ambassade des États-Unis de leur appui à ce projet structurant. Je félicite l'engagement indéfectible des membres du réseau et des représentants de leur assiduité et leur professionnalisme, mes remerciements à tous les médias et aux associations ayant contribué à la réussite de ce grand chantier de réforme tant attendu.

En souhaitant à nos travaux plein succès.

Je vous remercie de votre attention.